

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site : [parlementfrancophone.brussels](http://parlementfrancophone.brussels)

Commission spéciale du Règlement

---

Bulletin des travaux

Mercredi 22 mars 2023

La commission s'est réunie à 13h00 sous les présidences successives de Mme Magali Plovie, présidente, et de M. Hasan Koyuncu, premier vice-président.

- 1. Proposition de modification du Règlement visant à remplacer l'article 42<sup>ter</sup> concernant les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens composées de députés et invitant des citoyens tirés au sort et l'annexe relative au vade-mecum et glossaire du 10 juillet 2020 établis par le groupe de travail « Commissions délibératives », déposée par Mme Magali Plovie doc. 111 (2022-2023) n° 1**

**Décisions**

- A l'unanimité des 9 membres présents, Mme Farida Tahar a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Magali Plovie, auteure de la proposition de modification du Règlement.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles :
  - l'article premier a été adopté par 7 voix pour et 3 abstentions ;
  - l'article 2 a été adopté par 7 voix pour et 3 abstentions.
- L'ensemble de la proposition de modification du Règlement a été adopté par 7 voix pour et 3 abstentions.

**2. Proposition de modification du Règlement visant à assurer la publicité des débats lors des réunions de la commission spéciale du Budget et du Compte de l'Assemblée et de la commission spéciale du Règlement, déposée par Mme Magali Plovie doc. 114 (2022-2023) n° 1**

**Décisions**

- A l'unanimité des 10 membres présents, M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Magali Plovie, auteure de la proposition de modification du Règlement.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles :
  - l'article premier a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents ;
  - l'article 2 a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- L'ensemble de la proposition de modification du Règlement a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.

**3. Divers**

p.m.

**Membres présents** : Mme Delphine Chabbert, Mme Isabelle Emmery (remplace M. Jamal Ikazban), M. Hasan Koyuncu, Mme Marie Nagy (remplace M. Jonathan de Patoul), M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar, Mme Viviane Teitelbaum, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Michael Vossaert.

**Membres absents** : M. Christophe De Beukelaer, Mme Stéphanie Koplwicz (excusée) et Mme Viviane Teitelbaum (excusée).